

Soutien à l'épicier Nîmois condamné pour avoir refusé les voilées dans son épicerie !

écrit par Christine Tasin | 12 janvier 2024





En octobre 2020, cet épicier nîmois avait interdit, l'accès de son magasin, aux femmes voilées. Il a été condamné, ce 11 janvier 2024 à trois mois de prison avec sursis.

Dans le quartier de la Croix-de-fer, en octobre 2020, un épicier nîmois refusait l'accès à son commerce aux femmes voilées. Plus de trois ans après les faits, ce 11 janvier, Il a été condamné pour discrimination, par le tribunal correctionnel, à **3 mois de prison avec sursis et à une interdiction des droits d'éligibilité pendant cinq ans**. Contacté par Midi Libre, Abdallah Zekri, représentant du conseil français du culte musulman, partie civile et représentée par Me Khadija Aoudia à l'audience a précisé, ce lundi, être "satisfait" de cette décision.

Le gérant avait fait l'objet d'une enquête du parquet de Nîmes pour discrimination et d'un dépôt de plainte de plusieurs

associations (Coordination contre le racisme et l'Islamophobie, Conseil français du culte musulman, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme).

<https://www.fdesouche.com/2024/01/12/nimes-30-il-refusait-les-femmes-voilees-dans-sa-superette-sa-devanture-vandalisee-dans-la-nuit/>

On sait bien que la loi ne permet pas à un commerçant de refuser tel type de client, elle ne lui permet même pas de refuser l'entrée aux petits voyous qui chapardent et s'enfuient, alors, une femme voilée... Elle ne nous permet même pas de dire qu'il a raison, sauf à être condamné pour incitation à la discrimination. Elle est belle la liberté au pays de Voltaire à l'ère de l'UE !

Il n'empêche que l'on peut au moins lui dire à quel point on admire son courage et à quel point la justice française est mauvaise qui participe à la dhimmisation de la France et à l'inégalité hommes-femmes.

Accepter des femmes voilées chez soi c'est accepter, dans un Etat laïque comme la France, que la religion s'impose à la vue de tous et à tous. C'est honteux. C'est inacceptable.

Que faire ? Continuer de ne pas entrer dans un restaurant où il y a des voilées ? Bien sûr mais en même temps, on participe au lynchage du pauvre commerçant qui, lui, est obligé par la loi de les accepter et à qui il ne reste plus guère de solution autre que de s'appeler "au Pied de Cochon", ce qui n'est pas nécessairement un gage de réussite commerciale en certains lieux.

Il faut bien manger. Il faut bien que nos épiciers et nos restaurateurs travaillent. Or ils doivent apprendre, en ce sale monde, qu'ils n'ont droit à une éthique que chez eux, pas sur leur lieu de travail. Et encore, quand je dis "chez eux", tout dépend du quartier où ils vivent et de l'école où vont leurs enfants...

Evidemment de quoi donner envie à ceux qui ont des convictions affirmées de changer de métier. Plus facile à dire qu'à faire, surtout quand on adore son métier... Mais l'islam c'est ça. C'est la conquête permanente, l'obligation faite aux pays non musulmans qui accueillent des musulmans de respecter les obligations religieuses de l'islam. Une aberration, un renoncement à ce que l'on est et aux avancées dues à nos ancêtres. Cela s'appelle la conquête. Cela s'appelle le djihad. Le djihad que nous subissons est silencieux pour l'heure mais il progresse à vive allure.

Alors un grand coup de chapeau à l'AFD qui annonce la couleur :



René Springer ✓
@Rene_Springer

...

Wir werden Ausländer in ihre Heimat zurückführen. Millionenfach.

Das ist kein [#Geheimplan](#). Das ist ein Versprechen.

Für mehr Sicherheit. Für mehr Gerechtigkeit. Für den Erhalt unserer Identität. Für Deutschland.

[À l'origine en allemand et traduit par Google](#)

Nous ramènerons les étrangers dans leur pays. Des millions de fois.

Ce n'est pas un [#Geheimplan](#) . C'est une promesse.

Pour plus de sécurité. Pour plus de justice. Pour préserver notre identité.
Pour l'Allemagne.

« Nous ramènerons les étrangers dans leur pays par millions, c'est une promesse. Pour plus de sécurité et de justice, pour préserver notre identité, pour l'Allemagne »

Yawohl, Kamarade, mais tu dois d'abord sortir de l'UE...